

UNDT/2011/015, Giuliano

Décisions du TANU ou du TCNU

La demande a été retirée par le demandeur.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a déposé une demande devant le Tribunal des disputes des Nations Unies (UNDT) le 11 octobre 2010, conformément à l'article 6 du statut de l'UNT, contenant une décision datée du 12 avril 2010 par le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), sur un fonctionnaire Break de récupération (ORB) qu'il a pris en septembre 2008.

Principe(s) Juridique(s)

N / A

Résultat

Fermé sur retrait

Applicants/Appellants

Giuliano

Entité

BNUCAH

Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2010/067

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Nairobi

Date of Judgement

24 Jan 2011

Duty Judge

Juge Izuako

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Droit Applicable

TCNU Statut

- Article 6